

Les éboueurs mettent fin à leur grève

Sans tambour ni trompette, la fin de la grève d'une partie des chauffeurs du dépôt de La Cabucelle (15^e) a été annoncée hier dans un communiqué de la Métropole. Une reprise du travail des agents en toute discrétion pour un conflit bien visible depuis treize jours aux yeux des Marseillais des 1^{er}, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e arrondissements pris en étau dans cette lutte entre les agents réunis en intersyndicale - sauf FO - et la direction du nettoyage basée en la station de Rivoire & Carret (12^e).

Un comité technique paritaire très attendu

"Je suis satisfait que la sagesse et la raison l'aient emporté, se réjouit, dans le communiqué, le président de la Métropole Aix-Marseille, Jean-Claude Gaudin, qui dit mesurer "l'impatience des agents face aux interrogations soulevées par la construction métropolitaine". Ajoutant: "Nous examinerons ces questions dans le cadre des instances paritaires que nous installons actuellement." C'est donc dans ce cadre "apaisé et respectueux du cadre légal où les syndicats sont représentés" que la Métropole s'engage à "répondre aux attentes du personnel tout en assurant au quotidien les missions attendues par les habitants".

Une communication bien maîtrisée dans laquelle les revendications des agents grévistes ne sont pas évoquées. "Ils ont l'assurance qu'on allait se

rencontrer et se parler, explique l'élue au Conseil de territoire de Marseille-Provence, Monique Cordier, en charge de la propreté. *Tout le monde retrouve sa raison et on repart du bon pied.*" Mais quid tout de même des revendications comme les salaires ou encore la pénibilité évoquées par les chauffeurs durant le conflit? "Ça sera évoqué lors du comité technique paritaire", répond l'élue.

La fin du conflit aurait donc été obtenue sans concession entre les deux parties? "Ah non, non, corrige un délégué syndical CGT. *Nous avons obtenu le fait que les primes modulables ne le soient plus et qu'elles soient fixées en juin et en novembre, précise-t-il. La direction s'engage aussi à garantir des postes de repli pour les agents en fin de carrière.*" Pour le reste, comme l'harmonisation des salaires entre les agents des différents territoires de la Métropole ou la précarisation des agents en CDD, "ce sera vu en comité technique paritaire", concède le syndicaliste. "On leur fait confiance, mais il faut qu'ils tiennent leur parole", prévient-il, le ton ferme. Pas sûr que cette posture soit du goût de Monique Cordier qui ne comprend toujours pas pourquoi les agents se sont mis en grève "sans discuter préalablement". Si le dialogue entre les deux parties a donc été renoué, l'équilibre reste encore fragile.

Éric MIGUET